



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroports

Question écrite n° 101356

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la très vive inquiétude des exploitants des aéroports varois du Castellet et de la Môle-Saint-Tropez suite à l'intention du Gouvernement de fermer ces points de passage frontaliers. En effet, les conséquences d'une telle mesure, si elle venait à entrer en application, seront inévitablement importantes pour l'ensemble de la région autant que pour les entreprises qui se sont installées dans la région et les emplois qu'elles y assurent. Plusieurs d'entre elles, qui exercent leurs activités au niveau international, se sont installées sur ces aéroports. C'est notamment le cas à l'aéroport du Castellet. La fermeture de son point de passage frontalier mettrait ces entreprises en difficulté, voire les obligerait à quitter les communes concernées, et de plus, compromettrait les activités du circuit et des hôtels qui accueillent des marques, des représentants, des médias et des pilotes provenant aussi bien de l'espace Schengen que du reste du monde. Conscient des impératifs liés à la sécurisation du pays et des frontières, il lui demande quels sont ses intentions pour préserver l'attractivité actuelle de ces aéroports.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Audibert Troin](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101356

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10230

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)